



**Je suis en situation d'obésité, diabétique,  
j'ai un cancer ou un autre facteur de risque  
de faire une forme grave de Covid-19 : grâce au rappel  
vaccinal, je renforce ma protection face au Covid-19**

Les dernières études dont nous disposons montrent que **la protection apportée par le vaccin contre le Covid-19 diminue avec le temps**. Les autorités sanitaires recommandent donc aux personnes qui ont **des risques de faire des formes graves** de Covid-19 d'effectuer **une dose de rappel**.

**POURQUOI UNE DOSE DE RAPPEL ?**

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.

Pour **relancer l'immunité** et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19, **une dose de rappel est donc nécessaire**.

**QUI EST CONCERNÉ PAR LE RAPPEL ?**

Le rappel concerne toutes **les personnes de 12 ans et plus ayant un schéma vaccinal initial complet**. Les personnes ayant des facteurs de fragilité sont particulièrement concernées car plus à risque de forme grave.

Pour **les personnes de 80 ans et plus ainsi que les personnes immunodéprimées**, une deuxième dose de rappel est recommandée.

Les personnes ayant eu le Covid-19 **plus de 3 mois après leur schéma vaccinal initial** (ou leur dose additionnelle Janssen) n'ont pas besoin de faire le rappel.

**QUELS SONT LES FACTEURS DE FRAGILITÉ (AUSSI APPELÉS COMORBIDITÉS) ?**

- maladie cardiovasculaire ;
- diabète ;
- obésité ;
- maladie respiratoire chronique ;
- insuffisance rénale chronique ;
- cancer ;
- maladie hépatique chronique ;
- syndrome drépanocytaire majeur ;
- maladie neurologique ;
- troubles psychiatriques et démence.

## QUAND FAIRE LA DOSE DE RAPPEL ?

La dose de rappel doit être faite **dès 3 mois après la dernière injection du schéma vaccinal initial**. Pour les adolescents de 12 à 17 ans inclus, la dose de rappel doit être faite **dès 6 mois après la dernière injection ou infection au Covid-19**. Pour les personnes immunodéprimées et les personnes de 80 ans et plus, la deuxième dose de rappel est recommandée **à partir de 3 mois après la première**.

Les personnes vaccinées avec Janssen doivent recevoir une injection additionnelle **dès 4 semaines après leur vaccination**, puis une dose de rappel **dès 3 mois après cette dernière**.

En cas d'infection survenue après la vaccination avec Janssen :

- **moins de 15 jours après** : les personnes reçoivent une dose additionnelle **dès 4 semaines** puis une dose de rappel **à partir de 3 mois après cette dernière**.
- **plus de 15 jours après** : les personnes n'ont pas besoin de recevoir une dose additionnelle et ne reçoivent qu'une dose de rappel **à partir de 3 mois après l'infection**.

Les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur vaccination avec Janssen reçoivent une dose de rappel **dès 4 semaines après leur injection**.

## AVEC QUELS VACCINS ?

Les rappels vaccinaux sont effectués avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, il est recommandé d'utiliser le vaccin Pfizer-BioNTech.

## OÙ FAIRE MON RAPPEL ?

Pour recevoir votre dose de rappel, vous pouvez prendre rendez-vous :

- chez un professionnel de santé proche de chez vous (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme, chirurgien-dentiste, laboratoire de biologie médicale)
- en centre de vaccination ;
- sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

16/03/2022



Pour en savoir plus sur la dose de rappel contre le Covid-19, rendez-vous sur : [www.solidarites-sante.gouv.fr/dose-de-rappel-covid19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/dose-de-rappel-covid19)